

COMPTE RENDU

Mairie Saint Genix les Villages
Commission des Finances

Date : 18/06/2020

Organisée par = Jean-Claude PARAVY : Maire de Saint Genix les Village
Odile MOREL-BIRON : Adjoint aux Finances

Participants =

Jean-Claude PARAVY
Jean-Marie KREBS
Philippe CORMIER
Daniel REVEL
Marie-France PICARD
Jean-Pierre DREVET-SANTIQUE
Bertrand PUGNOT
Odile MOREL-BIRON
Muriel KJEK
Gilbert GROS
Nadège MESTRALLET
Catherine LABBAY
Cyril PITAVAL
Lucie PULLIAT
Céline MARECHAL
Benoit JARRET

Egalement présents :
Gilles MAURAS
Fabienne BERNARD

Liste de Diffusion : Les Participants et le site

Prochaine Réunion : Date à définir

L'ordre du jour est le Débat d'Orientation Budgétaire 2020.

La commission démarre par une introduction de Jean-Claude PARAVY à vocation pédagogique pour les nouveaux élus. Rappel de ce qu'est le Budget = Document financier qui doit être voté par l'organe délibérant pour autoriser les dépenses et les recettes de l'année.

L'exécutif à savoir le Maire est l'ordonnateur des dépenses. Le comptable qui l'exécute est pour notre part la Receveuse/Perceptrice de Pont de Beauvoisin Mme Dreclerc ; son rôle est le contrôle et l'exécution du budget.

Explication sur la composante d'un budget : Le budget Général unique se compose de 2 sections à savoir Section de Fonctionnement et Section d'Investissement. Les excédents réalisés sur la Section de Fonctionnement servent à alimenter la section d'Investissement. Les échanges doivent délibérer des Recettes et Dépenses. Les opérations d'investissement restant à réalisées et les nouvelles opérations à venir et envisagées sont également présentées lors de cette commission de Débat d'Orientation Budgétaire.

L'introduction se termine par la précision suivante : habituellement la commission sur le DOB de l'année N valide également le Compte Administratif de l'année N-1 (utilisation du Budget n-1). En année de changement de municipalité la validation du compte n-1 et les délibérations sur les nouvelles orientations budgétaire sont réalisées en 2 temps ; cette année la validation du compte administratif de 2019 a été votée en Février 2020 (avant les nouvelles élections).



La séance démarre et va se dérouler aux moyens de support chiffrés présentés sous forme de tableaux et graphiques projetés à l'ensemble des participants.

1. Les Dotations :

Les dotations de l'état sont un poste important des ressources de notre commune. Elles servent à compenser et à stabiliser le budget. La Dotation Globale de Fonctionnement se décompose en plusieurs type de dotations qui ont chacune leurs spécificités et règles d'attribution. Explication et présentation de ces Dotations :

Dotation Forfaitaire : la dotation principale de l'état. Son calcul est basé sur des critères en lien avec la population et superficie de la commune

Dotation de Solidarité Rurale Centre Bourg : attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants étant chef-lieu de Canton.

Dotation de Solidarité Rurale dite de Péréquation : attribuée également aux communes de moins de 10 000 habitants disposant d'un potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier par habitant moyen de leur strate démographique

Présentation d'un graphique montrant les niveaux de Dotations des années précédentes par commune déléguées puis pour St Genix les Villages. Ce graphique montre également la baisse de ces Dotation depuis 2014.

2. La Fiscalité :

Présentation d'un tableau montant le niveau de Fiscalité avec les taux par commune avec un rappel des taux de 2018 et 2019. Pour rappel et information lors de la création de la commune nouvelle la convergence des taux a amené les taux des communes de Grésin et Saint Maurice de Rotherens au niveau de Saint Genix sur Guiers ce qui a entraîné des baisses importantes notamment sur le Foncier Bâti pour Grésin et pour Saint.

Lors de la campagne un engagement de modération fiscale ayant été pris, est préconisé un maintien des taux de 2019 pour 2020.

Pour rappel la Taxe d'Habitation qui est amenée à disparaître sera compensée par la récupération de la Taxe foncière perçue par le Département.

3. L'endettement :

Présentation d'un tableau montrant les annuités supportées avec distinction par commune déléguée. A cela est ajouté la quote part des communes de Grésin et St Maurice de Rotherens au titre de l'annuité du SIVU du Mont Tournier (équipements scolaires = emprunt sur les extensions des écoles). L'annuité de la MSP (maison de santé) est indiquée mais est supportée à 100% par les loyers perçus. L'annuité relative au projet du Gymnase débute sur l'année 2020 partiellement (1^{er} déblocage des fonds du prêt contracté en cours d'année) ; la 1^{ere} année pleine sera pour 2021.

Question posée par les participants sur l'endettement par habitants = en partant du recensement de 2016 indiquant une population de 2966 habitants sur St Genix les Villages on peut considérer un endettement de 77 euros par habitants (hors annuité MSP et avec annuité Gymnase partielle)

Préconisation : ne pas avoir recours à un nouvel emprunt avant 2022 date à laquelle nous repasserons sous la barre des 200 000 euros d'annuités.

4. Budget Général 2020 :

- Section de Fonctionnement

Pour rappel, le budget de fonctionnement de 2019 avait été créé en cumulant les budgets de fonctionnement des 3 communes antérieures. 2020 permet avec la lecture du compte administratif consolidé d'avoir une meilleure vision des coûts et donc de les anticiper au plus juste.

Le budget de fonctionnement 2020 a aussi été prévu en anticipation des conséquences de la Crise Sanitaire du Covid 19. Ces conséquences sont à la fois des baisses de recettes mais aussi des baisses de dépenses comme par exemple :

- Moins de Dépenses car moins de commandes de repas cantine scolaire à la Cuisine Centrale sur la période allant de mi-mars à juin. Une reprise dans des conditions normales a été envisagée pour le dernier quadrimestre 2020
- Moins de Recettes car nous nous attendons à des demandes de remise de loyer (cinéma, camping, association pour la location de la salle polyvalente...); une hypothèse d'un trimestre en moins a été retenue. Ce point est visible sur le poste « Produits et Services Domaines et Ventas » dans le budget (baisse de 42 304 euros entre 2019 et 2020).

Dans le poste « Autres Charges de Gestion Courante » baisse significative de 60 550 euros liée à l'absence de subvention versée au CCAS. En effet les compétences du CCAS ont été regroupées au sein du CIAS et les jeux d'écriture induits dégagent un excédent cette année.

Alerte en lien avec les charges générales sur le poste Maintenance qui ne cesse d'augmenter. Un point doit être prévu en Commission des Travaux.

- Section d'Investissement

Apparition d'une nouvelle ligne de « Subventions d'Equipement Versées » → explication :

Le transfert de compétences du CCAS au CIAS a également entraîné le transfert du prêt contracté pour l'agrandissement de l'Ehpad. Cet agrandissement accueille la Cuisine Centrale mais aussi l'espace cantine utilisé par les scolaires. La commune doit donc désormais verser au CIAS une compensation sur l'emprunt contracté pour l'utilisation de ces locaux.

= à vérifier : Obtenir information sur montant global de remboursement et s'assurer que la quote part supportée correspond bien à l'utilisation.

Le poste important reste la construction du Gymnase. Les conséquences se retrouvent dans les charges sur les immobilisations et dans les recettes avec les subventions, emprunts correspondants mais aussi le versement du FCTVA qui se retrouve dans les Dotations, Fonds divers et réserves.

5. Les opérations d'investissement :

La fiche de présentation Budgétaire 2020 par opération est projetée et chaque Chapitre est balayé. Ci-dessous extrait des principaux débats :

- Eclairage Chapelle Pigneux = chiffrage précis à voir ; non prévu aux Opérations d'Investissement à date
- Parking Chemin de la Villa des Pins = déprogrammé en 2019 ; un diagnostic sur les problématiques de stationnement serait le bienvenue = projet inscrit aux OI 2020
- Cimetières StGsG = voir pour essayer d'obtenir des finitions plus décentes sur les travaux qui ont été réalisés. Budgéter l'extension du columbarium.
- Voirie : Chemin du Grenon de St Maurice = projet reporté pour confirmation du coût et des Subventions à venir + Signalétique Montée des Ecoles = à revoir
- Matériel = prévoir nouvelle remorque arrosage : attention aux normes
- Scolaire = urgence finir les travaux commencés + devis à obtenir pour accessibilité les années suivantes. Equipement numérique à compléter cette année
- Parking Centre Bourg = poursuivre les travaux pour garantir les subventions. Revoir les transactions foncières de manières précises et concrètes
- Eglise Grésin = Travaux urgents qui avait été reportés ; concession consentie en 2019 en lien avec les baisses de recettes liées à la réduction de fiscalité vu précédemment.
- Proposition de mise en place de Radar Pédagogique = Chiffrage à préciser location ou achat. Attention si achat quid de l'entretien...
- Aire de Jeux St Maurice de Rotherens : projet inscrit aux OI 2020 car bénéficie de nombreuses subventions
- Cimetière St Maurice : Exhumations à prévoir : budget inscrit aux OI 2020 pour 5 tombes.

Un point Questions Diverses était prévu mais n'a pas été nécessaire. Les participants n'ont rien à ajouter. Les orientations et opérations d'investissements évoqués sont à finaliser et à présenter au Conseil Municipal du 25/06/2020.